



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 2002- 7 juin 212

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Soutien à la clinique Bonneveine à Marseille - MFPP 13 et CDF 13 Marseille - 21 mai - Page 1
 - 2 - Pétition sur l'avortement en Turquie - Page 2
 - 3 - Situation sécuritaire au Mali: Entre rébellion armée dans les régions du Nord et coup d'Etat militaire - Texte MMF - mai 2012 - Page 3
 - 4 - Conférence sociale pour l'emploi et la croissance - lettre d'associations féministes aux ministres concernés- 5 juin 2012 - Page 5
 - 5 - L'égalité réelle ? Chiche ?!? - SDFE - Intersyndicale CGT- CFDT - Page 7
 - 6 - Euro 2012 en Ukraine : l'industrie du sexe se prépare ! - La CLEF - Page 7
 - 7 - Ukraine: la prostitution ou l'envers du décor de l'Euro 2012 de football - Laurent Geslin - RFI
 - 8 - Missions du Ministère des Droits des Femmes : entre déception et manque de souffle - MFPP - 25 mai 2012 - Page 10
 - 9 - Semaine d'actions Foot For love (Taclons la lesbophobie) - 22 au 27 juin - Paris - Les dégommeuses - Page 10
 - 10 - Imposition séparée : un levier pour l'égalité ? - Mage - 21 juin - Paris - Page 11
 - 11 - Rencontre nationale des collectifs d'audit citoyen - 23 juin 2012 - Page 12
 - 12 - Santé mentale et Violences familiales - 28 juin - Paris - Urbanités/Advocacy - Page 12
 - 13 - Rencontres d'été des Féministes en Mouvements ! - 7 et 8 juillet - Page 12
 - 14 - Evénements avec le Planning Familial de l'Isère - Juin-Juillet 2012 - Page 13
 - 15 - Gala de soutien du Fonds pour les Femmes en Méditerranée : A quoi sert la révolution si je ne peux pas danser - 18 juin - Paris - Page 13
 - 16 - Rencontre avec la photographe sud-africaine Zanele Muholi - 27 juin - Page 13
 - 17 - Cahiers du Genre n°52 : Les antiféminismes - Coordonné par Anne-Marie Devreux et Diane Lamoureux - - Page 13
 - 18 - Livre : La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes - sous la direction de Natacha Chetcuti et Luca Greco - Page 14
 - 19 - Radio Femmes libres - Programme juin - Page 15
-

MOBILISATIONS

1 - Soutien à la clinique Bonneveine à Marseille - MFPP 13 et CDF 13 Marseille - 21 mai 2012
Le Planning Familial s'inquiète de la fermeture de la Clinique Mutualiste de Bonneveine. Une solution doit être trouvée pour que les établissements mutualistes gérés par le Grand Conseil de la Mutualité comme la clinique Bonneveine continuent à fonctionner et assurent les soins en ces temps où beaucoup de personnes choisissent de ne pas se soigner par manque de moyens financiers. En effet, les tarifs des consultations ayant tendance à basculer dans le secteur 2, les lieux où se pratique le tiers payant en secteur 1 sont indispensables pour que la médecine ne devienne pas un produit de luxe réservé à une population aisée.

La clinique Bonneveine assurait une centaine d'IVG par an. C'est un service lui aussi nécessaire à la population qui ne doit pas disparaître.

Un rassemblement a eu lieu le 24 mai 2012 devant la clinique.

INTERNATIONAL

2 - Pétition sur l'avortement en Turquie

Nous disons non aux politiques du Premier Ministre et du gouvernement qui visent l'égalité entre les genres, les corps, les droits reproductifs et la sexualité des femmes ! Nous demandons l'arrêt immédiat du processus d'interdiction de l'IVG !

L'interdiction ou la limitation de la durée ou des conditions d'accès à l'IVG : Viole les droits à la santé et à la vie des femmes ! ; Est une usurpation du droit des femmes à prendre des décisions en ce qui concerne leur santé et leurs droits sexuels, reproductifs ! ; Constitue une nouvelle manifestation de la mentalité ne considérant pas les femmes comme des individus à droits égaux !

Les déclarations du Premier ministre lors de la dernière semaine de mois de mai ont rendu clair que le projet d'interdiction était planifié depuis quelques temps. Cette initiative mortelle qui ne repose sur aucune donnée scientifique ne va pas faire baisser le recours à l'IVG mais va entraîner des IVG dans des conditions insalubres et entraîner des décès de femmes comme cela a été démontré à travers le monde.

L'IVG n'est pas un assassinat, son interdiction l'est ! ; L'IVG librement choisi et réalisé dans des conditions sûres est un droit vital ; Il ne peut pas être limité !

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé des dizaines de milliers de femmes perdent la vie suite à des IVG réalisées dans des mauvaises conditions. En Turquie, la légalisation de l'IVG a contribué à la baisse des décès lors des accouchements de 250 pour 100 000 des années 70 à 28 au milieu des années 2000. Il n'existe aucune donnée montrant que le recours à l'IVG a augmenté en Turquie, au contraire de 18 pour 100 en 1993 à 10 pour 100 en 2008. Alors qu'entre 1994 et 2011, 26 pays ont avancé pour lever les obstacles au droit à l'IVG, il serait inacceptable que ce droit soit limité ou supprimé en Turquie. Réduire le droit à l'IVG aux seules obligations médicales et aux situations de viol serait marginaliser les droits basiques des femmes par rapport à leurs corps et à leur sexualité ainsi que limiter des droits à des situations de contrainte.

Nous nous opposons à la mise en danger de la santé et du droit à la vie des femmes par l'interdiction ou la limitation de l'IVG au lieu d'un soutien aux techniques contraceptifs de haute qualité, gratuits et accessibles. Le droit à l'IVG est autant vital en tant que liberté de choix individuel qu'en tant que droit social. Le droit à un IVG libre, gratuit, sûr et légal est en même temps un droit vital. Le véritable assassinat est de forcer les femmes à risquer leurs vies.

Le droit à un IVG sûr est une part inaliénable du droit des femmes à avoir le contrôle de leurs corps et leur maternité !

La limitation de la santé reproductive et sexuelle, qui inclut le contrôle sur son corps et l'accès à l'IVG, est une violation claire des Droits de l'Homme et des Droits de la Femme. Selon ses propres lois et selon les traités qu'il a ratifiés, l'Etat turc est dans l'obligation de fournir des services publics suffisants et accessibles pour la santé sexuelle et reproductrice. En Turquie, les mécanismes d'oppression morale sur la sexualité féminine, les mariages d'enfants, les mariages forcés, les meurtres de femmes ont été normalisés. La responsabilité du contrôle des naissances a été principalement mise sur le dos des femmes. Or, dans un pays où les moyens contraceptifs ne sont pas facilement accessibles, où le moyen de contraceptif le plus utilisé est le coït interrompu, où l'emploi des femmes recule, où la pauvreté des femmes augmente à grande vitesse, interdire ou limiter l'IVG est clairement une discrimination qui va entraîner les femmes à des IVG dangereuses.

Nous ne laisserons pas faire les attaques contre les Droits de l'Homme par des discours et des discours militaristes et discriminatoires

En disant « Chaque avortement est un Uludere (1) », le Premier ministre a assimilé la mise en œuvre de leurs droits sur le corps par les femmes avec l'assassinat d'êtres humains par des bombes. Par ailleurs, il s'agit d'une déclaration discriminatoire remettant en cause les droits humains des Kurdes et des femmes. Cela alors que la tâche primordiale d'un Etat est de permettre à tous les citoyens de vivre dignement, assurer leur égalité, leurs droits et leur liberté.

Selon la « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » que la Turquie s'enorgueillit d'avoir ratifié indiqués dans son article 16.1 que les hommes et les femmes ont « Les mêmes droits de décider librement et en toute connaissance de cause du nombre et de l'espacement des naissances et d'avoir accès aux informations, à l'éducation et aux moyens nécessaires pour leur permettre d'exercer ces droits ». L'initiative du gouvernement pour l'interdiction de l'IVG n'est qu'un autre produit de la mentalité niant le droit des femmes à contrôler leurs corps, considérant que la principale d'existence des femmes est la reproduction de l'espèce, organisant les politiques démographiques néo-libérales à partir des corps des femmes.

Une telle décision serait une violation du droit de vie de millions de femmes et du droit à vivre dignement des femmes, des hommes et des enfants.

Nous, signataires, nous demandons l'arrêt Immédiat du processus d'interdiction l'IVG en Turquie et les politiques visant les corps des femmes.

(1) Village à la frontière-irakienne où 34 civils ont été tués par des frappes aériennes de l'armée turque il y a quelques mois.

Pour signer : : <http://saynoabortionban.com/>

TEXTES MMF

3 - Situation sécuritaire au Mali: Entre rébellion armée dans les régions du Nord et coup d'Etat militaire - Texte MMF - mai 2012

La rébellion armée touareg existe au Mali de façon récurrente depuis celle de 1963 qui a été réglée par les armes. Elle a fait son retour au début des années 1990 où elle a été gérée par la négociation et la signature d'un document et intégration des ex-combattants dans les forces armées et de sécurité. Elle a repris de nouveau en 2005 : négociation encore et signature d'un autre document. Mais il n'y avait encore jamais eu d'occupation territoriale.

Après l'intervention de l'OTAN, avec en tête la France (largage d'une quantité importante d'armes) en Libye en 2011, beaucoup de jeunes maliens qui sont allés lutter dans l'armée de Kadhafi ont eu accès à des armes de toutes sortes. Après la guerre, des groupes mieux armés que l'armée malienne sont retournés dans le pays ; les autorités maliennes les ont laissés s'installer au Nord, sont allés leur rendre visite et leur donner un appui financier.

Mais depuis plus de quatre mois, le son des armes a pris la place du dialogue et de la concertation dans notre pays et semble ne pas vouloir s'arrêter. Le Mali vit une crise sans précédent et la complexité de cette crise ainsi que la diversité des acteurs impliqués rendent difficile sa résolution.

Le 17 janvier 2012, des assaillants armés ont occupé Ménaka, une ville de la région de Gao, et ont planté leur drapeau à la place du drapeau malien ; cela a eu comme conséquence le départ précipité des forces armées et de sécurité, de l'Administration d'Etat et un déplacement massif des populations. Quelques jours après ils se sont attaqués à la ville d'Aguelhok où ils ont mis des dizaines de militaires maliens en rang et les ont égorgés un à un.

Les populations maliennes étaient sous le choc de ces atrocités quand le 22 mars 2012, un groupe de soldats de l'armée malienne ont fait une mutinerie qui s'est transformée en coup d'Etat : prise de la Radiotélévision d'Etat, de l'aéroport et attaque du Palais Présidentiel. La Constitution a été suspendue, les institutions dissoutes, les frontières fermées et les élections présidentielles qui

devraient se tenir en avril ont été annulées.

Avec le coup d'Etat militaire, qui visait à stopper l'avancée de ces rebelles, la situation n'a fait qu'empirer: une semaine après le coup, la rébellion a avancé et plus de 66% du territoire du Mali a été occupé en 3 jours seulement : les 28, 29 et 30 mars les assaillants occupent les 3 régions du Nord sans résistance de la part de l'armée qui a déserté les lieux. Tout le personnel de l'administration d'Etat a quitté ces régions. Les populations se voyant abandonnées par l'Etat, se sont mises à fuir dans tous les sens : dans les pays voisins et dans les autres régions du pays non occupées.

A Gao et à Tombouctou ils ont détruit toutes les structures physiques, comme les banques, les écoles et les hôpitaux, les maternités, les églises, les magasins de stockage d'aliments de l'Etat et des institutions partenaires du Mali (ces magasins étaient pleins car ces régions étaient en insécurité alimentaire très poussée et une distribution gratuite était en cours). Ils se promènent à travers la ville en tirant des coups de fusils en l'air. Ils continuent avec l'imposition de la peur à travers des pratiques comme égorger des gens publiquement, enlever et violer des femmes et des filles collectivement, confiscation de liberté. Maintenant ils se marient aux filles de force sous la menace des armes.

Ce qui complique la situation, c'est que les assaillants sont composés de plusieurs groupes qui ont des objectifs différents: le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) composé d'une frange de touaregs qui réclame l'indépendance et qui n'a pas hésité à s'allier avec d'ex combattants libyens armés et des mouvements djihadistes Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), Ansar Dine (groupe salafiste), MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Djihad en Afrique de l'Ouest), Boko Haram du Nigéria ainsi que des narcotrafiquants et des criminels de nationalités diverses: Afghans, pakistanais, libyens, etc.

Comme si cela ne suffisait pas, les 30 avril et 1 mai 2012, des affrontements armés sont intervenus entre le Régiment des Commandos Parachutistes, communément appelés "Bérets Rouges" (qui était responsable de la sécurité du Président déchu ATT), et celui du Camp Soundiata de Kati, "Bérets Verts" (dont sont issus les éléments de la junte) créant ainsi une situation générale de panique au sein des populations.

Ce malheureux épisode militaire, inédit dans l'histoire du Mali, a fait plusieurs victimes (blessées ou décédées). La survenue de ces affrontements a contribué à installer un climat d'insécurité et de suspicion entre les acteurs de la scène politico sociale et militaire au Mali et éloigne un peu plus de la résolution du conflit du Nord-Mali.

La situation générale d'insécurité et l'absence de liberté totale dans leur terroir ont exaspéré les jeunes de Gao et il y a deux semaines ils sont sortis affronter les assaillants les mains nues durant deux jours; depuis les exactions sur les populations ont diminué.

Les sanctions économiques imposées par la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont mis la pression à la junte qui a fini par restaurer la Constitution et les institutions de la République. La Constitution qui dit que, en l'absence du Président de la République, c'est le Président de l'Assemblée Nationale qui assure l'intérim et doit organiser des élections au plus tard quarante jours après. C'est ce qui a conduit la CEDEAO et la junte à installer le Président par intérim (qui est devenu Président de la transition depuis le 22 mai), un Premier Ministre et un Gouvernement de mission pour une transition de 12 mois pour gérer la question du Nord et organiser des élections présidentielles.

Mais malheureusement, le Nord du pays reste toujours sous occupation et sous la loi islamique par des groupes composés de Maliens et d'étrangers. «Les populations maliennes s'organisent pour faire face à l'occupation de leurs terres par les assaillants. De nombreuses actions sont en cours à tous les niveaux pour le retour de la paix et la cohésion sociale», dit Nana Aicha Cissé, de la MMF au Mali et membre de notre Comité international (CI) pour la région Afrique. "La médiation se poursuit mais nous sommes dans une incertitude totale car nous ne savons pas combien de temps

cela prendra. Ce qui est sûr, c'est que la majorité des parties prenantes sont d'accord pour négocier tout, mais pas la division du pays. "

Dans son adresse à la presse lors de la réunion à Istanbul, le Comité International de la Marche Mondiale des Femmes a demandé une résolution rapide du conflit, pour sauvegarder des intérêts des femmes et du peuple du Mali.

TEXTES

4 - Conférence sociale pour l'emploi et la croissance - lettre d'associations féministes aux ministres concernés- 5 juin 2012

Nous, associations signataires, prenons acte avec satisfaction de la création d'un ministère des droits des femmes ainsi que du caractère paritaire du gouvernement. Nous considérons que c'est un premier pas indispensable et qu'il faut maintenant engager concrètement le travail pour réaliser l'égalité femmes-hommes.

Une Conférence nationale pour l'emploi et la croissance est organisée en juillet prochain, qui réunira les partenaires sociaux et sera le cadre de discussions sur l'emploi, les salaires, les retraites, la lutte contre la précarité et le chômage. Notamment, ont été annoncées des concertations sur le thème de l'emploi des jeunes et des seniors, mais pas sur l'emploi des femmes.

Nous souhaitons rappeler que les femmes sont pourtant concernées au premier rang par les thèmes qui seront traités lors de cette Conférence. Elles représentent en effet près de la moitié de la population active, plus de la moitié des chômeurs et environ 80% des travailleurs précaires, des travailleurs pauvres et des salariés à temps partiel. Leur salaire moyen est inférieur de 27 % à celui des hommes et de 19% si on ne considère que les emplois à temps complet. Les femmes sont près de deux fois plus souvent au SMIC que les hommes. Leur taux d'emploi est toujours inférieur à celui des hommes, sans autre raison que la persistance des stéréotypes sexistes.

Malgré l'existence de plusieurs lois pour l'égalité salariale et d'un accord national interprofessionnel signé en 2004 par toutes les confédérations syndicales et par le Medef - accord reconnaissant qu'au moins 5 points de l'écart de salaires est imputable à de la discrimination -, malgré un engagement formel pour une réduction significative de l'écart de rémunération, l'égalité salariale est en panne.

En outre, alors que les femmes ont déjà des pensions en moyenne très inférieures à celles des hommes, la loi sur les retraites de 2010 les a particulièrement pénalisées, avec le recul des bornes d'âge de la retraite et avec la confirmation de l'allongement de la durée de cotisation exigée. Même la Commission européenne - qui pourtant encourage ces réformes sur les retraites ! - a attiré l'attention sur le risque plus élevé de pauvreté pour les retraités et particulièrement pour les femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas seulement un objectif de justice sociale, ce qui serait en soi suffisant, c'est aussi un moyen de relancer l'emploi et l'activité économique : celle-ci devrait en priorité être tournée vers la satisfaction des besoins sociaux (crèches, services auprès des personnes dépendantes,...) et environnementaux. L'OCDE vient d'ailleurs de publier un rapport pour montrer en quoi s'attaquer aux inégalités entre les femmes et les hommes permet de stimuler la croissance, et pour recommander aux gouvernements de s'y engager. Ce rapport souligne que « l'égalité des sexes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat » engendrerait de nouvelles sources de croissance économique, « croissance à long terme, solide, durable et bénéfique pour créer une société plus juste ».

Sur chacun des thèmes qui seront traités lors de la Conférence, nous avons des propositions à apporter pour faire progresser la situation, ce qui est le but d'une telle conférence. Nous sommes surprises de constater que la dimension du genre n'est pas inscrite en tant que telle dans cette Conférence - le fait que le Ministère des droits des femmes n'y soit pas impliqué ne donne pas un

bon signal en la matière.

Notre demande porte donc sur trois points, qui nous semblent primordiaux :

1- Inscrire à l'agenda de la Conférence le thème de l'emploi des femmes en tant que tel, dans toutes ses dimensions (taux d'emploi, chômage, temps partiel, égalité salariale, retraites, congé parentaux, handicap, etc.) ;

2- Associer à la Conférence les associations concernées par ces thèmes, au même titre que les autres partenaires sociaux ;

3- Adopter et engager rapidement certaines mesures qui nous semblent essentielles pour faire avancer l'égalité professionnelle et la situation des femmes dans l'emploi. Les mesures listées ci-dessous sont loin d'être exhaustives, mais elles nous semblent constituer une base indispensable de départ ;

a) augmentation significative du SMIC, b) concernant l'égalité salariale :

- instauration de sanctions financières dissuasives (à régler entre 2 à 10 % de la masse financière de l'entreprise) pour non-respect du cadre réglementaire, qui doit être revu pour s'appliquer également aux entreprises de moins de 50 salarié-es

- revalorisation des salaires des métiers féminisés, notamment en reconnaissant les compétences techniques, relationnelles et la pénibilité de ces métiers, et à travers l'instauration d'une conférence annuelle tripartite qui applique une méthodologie d'évaluation des emplois exempte de biais sexistes, de manière à garantir l'application de la règle « à travail de valeur égal, salaire égal»,

c) mesures contre l'emploi à temps partiel imposé : - interdiction pour les entreprises de toute embauche sur des *postes* à temps partiels (ne concerne pas les particuliers employeurs), - cotisation sociale patronale calculée sur la base du temps plein pour tout emploi à temps partiel, de manière à supprimer la pénalisation sur le montant de la pension, - instauration de la possibilité pour toute personne à temps partiel de passer à temps complet à sa demande, d) mesures pour permettre l'accès réel des femmes à l'emploi :

- lancement d'un grand programme de création de places de crèches publiques (le besoin est à minima de 500 000 places) et développement des services auprès des personnes dépendantes et de places dans les structures d'accueil,

- adoption d'un objectif de taux d'emploi de femmes égal à celui des hommes d'ici 10 ans, - intégration d'une clause de parité dans l'obligation faite aux entreprises d'employer 6% de personnes handicapées,

e) lancement régulier de campagnes nationales de sensibilisation à l'égalité, de dénonciation des stéréotypes sexistes sur les rôles sociaux et d'incitation au partage égalitaire du travail domestique et parental; intégration de la formation à l'égalité entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement,

f) révision des différentes mesures familiales (congés parentaux, prestation d'accueil du jeune enfant, complément de libre choix d'activité,...) pour supprimer toute incitation au retrait d'activité des femmes et, à l'opposé, favoriser le partage égalitaire des responsabilités parentales.

g) prise en compte des années de bonification pour enfants et des congés de maternité dans les annuités cotisées pour le rétablissement du droit de départ à partir de 60 ans.

En espérant que ces demandes seront prises en compte, veuillez recevoir nos sincères salutations.

Signataires : Attac, Fondation Copernic, CADAC, Collectif national pour les droits des femmes, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes égalité, Femmes pour le dire Femmes pour agir, Femmes Solidaires, Libres MarianneS, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF), Ligue du Droit International des Femmes, Maison des Femmes de Montreuil, Marche mondiale des femmes, Osez le féminisme, Planning Familial, Réseau Féministe «Ruptures», SOS sexisme.

Copies aux organisations syndicales : CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, Unsa.!

5 - L'égalité réelle ? Chiche !? - Service droits des Femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes - Intersyndicale CGT- CFDT

L'intersyndicale du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE - administration centrale et services déconcentrés) se félicite de la nomination d'une ministre de plein exercice en charge des droits des femmes. Mais une ministre et un cabinet ne suffiront pas à faire bouger les lignes pour avancer vers l'égalité réelle. L'égalité entre les femmes et les hommes ? En France, nous sommes loin du compte ! Et les politiques libérales menées sous les précédents mandats ont provoqué de véritables reculs !

Depuis plus de cinq ans, avec le soutien de nombreuses associations féministes et de certain-es élu-es, l'intersyndicale défend les agent-es (environ 200 personnes) et les missions du SDFE. Les ravages de la RGPP et le peu d'intérêt concret porté au dossier par les précédents gouvernements laissent un service auquel il faut redonner confiance, qu'il faut reconstruire et soutenir si l'on veut « *garantir les droits des femmes et transformer la société vers plus d'égalité* »...

A l'heure actuelle, malgré les efforts considérables des agent-es, le SDFE n'a pas les moyens humains et financiers de porter la politique définie par le président de la République dans ses « *40 engagements pour l'égalité femmes hommes* » et, au-delà, de répondre aux revendications des associations. Les questions de genre, l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes nécessitent un engagement à long terme au plus haut niveau et une volonté politique à toute épreuve. Le gouvernement doit envoyer un signal fort aux agent-es du SDFE et aux féministes ! L'annonce d'un ministère ne suffit pas !!!

Dans un premier temps et de toute urgence, l'intersyndicale demande :

- la création d'une administration dédiée unique regroupant, sous la dénomination inchangée de Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et des hommes, le service central, actuellement rattaché à la DGCS, et les services déconcentrés en SGAR et DDI ;
- l'organisation effective de l'interministérialité de la politique pilotée par le SDFE, notamment à travers la nomination de pôles de référent-es dans tous les départements ministériels en administrations centrales et dans les services déconcentrés de l'Etat ;
- le recrutement de personnel affecté à nos missions en service central et services déconcentrés (doublement du plafond d'autorisation d'emplois du SDFE, mise en place d'une véritable politique du personnel/RH et amélioration des conditions de travail et de rémunération) ;
- l'adaptation du programme 137 « Egalité entre les hommes et les femmes » (le plus petit budget de l'Etat !) aux besoins en moyens de fonctionnement et d'intervention du SDFE pour la mise en œuvre de sa politique et un réel soutien aux associations spécialisées.

Dans les jours qui viennent, l'intersyndicale CFDT-CGT du SDFE portera ses revendications détaillées au président de la République et au Premier ministre. Elle demandera aussi l'ouverture du dialogue avec Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes et porte-parole du Gouvernement.

6 - Euro 2012 en Ukraine : l'industrie du sexe se prépare ! - La CLEF

La Coordination française du Lobby européen des femmes (CLEF), qui représente 80 associations en France, en liaison avec les 2500 associations du Lobby Européen des Femmes (LEF), a fait de la lutte contre la prostitution et contre les violences faites aux femmes l'un des thèmes majeurs de son action et affirme une position abolitionniste, visant l'éradication de la prostitution et la pénalisation du client.

La CLEF ne saurait considérer comme une fatalité le développement des offres de prostitution autour de chaque événement sportif drainant un large public masculin, offres autorisées comme lors du dernier Mondial en Allemagne ou interdites comme en Ukraine, qui accueille dans quelques jours l'Euro de football.

L'Ukraine est pionnière en matière de lutte contre la traite des êtres humains, puisque elle l'a

introduit dans son Code pénal dès 1998 ; le trafic de personnes, dont l'exploitation sexuelle, y est puni de 3 à 8 ans de prison, peine portée de 5 à 12 ans lorsque la victime est mineure. Le proxénétisme est visé par un article spécifique du Code pénal, qui prévoit des peines alourdies lorsqu'il est le fait de bandes organisées et qu'il concerne des personnes mineures.

Pourtant, en raison de la corruption de la police que dénoncent en vain les associations de défense des droits humains, les réseaux mafieux sont omnipotents, contrôlent de nombreux bordels clandestins et organisent le trafic des femmes à travers toute l'Europe.

Les victimes, par crainte de représailles, en dépit de la protection garantie par la loi, renoncent à dénoncer leurs souteneurs, dont les peines, notamment le versement d'indemnités de réparation, ne sont pas appliquées. Sur 1900 affaires transmises aux tribunaux entre 1998 et 2007, moins de 200 ont fait l'objet de condamnations.

La CLEF appelle le gouvernement ukrainien à lutter avec détermination contre les mafias et demande au Conseil de l'Europe de conduire une veille soutenue sur la situation ukrainienne en veillant à la stricte application de la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains, que l'Ukraine a signée le 17 novembre 2005.

La CLEF appelle également le gouvernement ukrainien à rappeler aux touristes présents à l'occasion de l'Euro de football que la prostitution est interdite sur son territoire. La CLEF demande enfin à l'UEFA d'utiliser tous ses moyens de communication pour appeler les supporters à avoir une attitude responsable lors de leur séjour en Ukraine.

Acheter du sexe, ce n'est pas un sport, c'est de l'exploitation !

7 - Ukraine: la prostitution ou l'envers du décor de l'Euro 2012 de football - Laurent Geslin - RFI

A Kiev, comme dans les autres villes qui accueilleront l'Euro 2012 de football en Ukraine, les réseaux de prostitution se préparent à recevoir beaucoup de clients étrangers durant la compétition. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il se répète à l'occasion de tous les événements sportifs de grande ampleur. L'Ukraine, déjà malade du tourisme sexuel, ne devrait pas échapper à la règle.

Fin d'après-midi pluvieuse sur Kiev. Dans la cave d'un club de strip-tease du quartier de Podol, deux femmes s'enroulent autour d'une barre de métal. Spots de lumière rouge qui zèbrent la pièce, variété russe comme musique d'ambiance, les premiers clients ne sont pas encore arrivés, mais les filles sont déjà au travail. « *Nous les testons une quinzaine de jours durant, nous devons être prêts pour l'Euro* », glisse Sacha, l'administratrice du club. La jeune femme a gardé des yeux qui pétillent et un rire d'enfant. Mais elle connaît trop le monde de la nuit pour se bercer d'illusions. « *Travailler durant l'euro sera très difficile, les gens seront ivres, les supporters déçus ou tout excités. Ce sera la débauche et le chaos* ».

Longtemps prostituée, Sacha sert aujourd'hui d'intermédiaire si le client le demande, si la fille accepte, 200 euros pour deux heures, dans des appartements ou des hôtels. « *Nous allons légèrement augmenter nos prix. On va garder les filles qui présentent bien et virer celles qui ne passent pas le 'face control'*. Il faut recruter des filles plus jeunes, plus belles ».

« *Des femmes vont venir de la campagne pour vendre leur corps* »

Déjà gangrénée par le tourisme sexuel, l'Ukraine devrait accueillir des centaines de milliers de visiteurs durant le Championnat d'Europe de football en juin prochain. Une aubaine pour les réseaux de prostitution. « *Des femmes vont venir de la campagne pour vendre leur corps dans les quatre villes qui accueilleront la compétition* », explique Nataliya Kanarskaya, une militante de l'organisation Offensive féministe.

Selon les statistiques de l'ONG Aids alliance, le pays compterait plus de 100 000 prostituées, dont 50% de moins de 20 ans. Mais toutes les estimations restent approximatives tant le phénomène est protéiforme. « *La prostitution occasionnelle peut toucher tout le monde, des enseignantes, des*

fonctionnaires qui n'arrivent pas à boucler les fins de mois, des mères qui cherchent un peu d'argent avant la rentrée scolaire », continue Nataliya Kanarskaya.

Dans un pays où le salaire moyen ne dépasse pas 200 euros, et où le coût de la vie est relativement élevé, l'argument économique est souvent la raison principale qui pousse les femmes à se prostituer. L'argent, c'est ce qui a décidé Alyona à faire le pas. La jeune femme n'a pas encore vingt ans, c'est une nouvelle venue dans le milieu. *« J'ai commencé en octobre dernier »*, précise-t-elle en tirant de longues bouffées sur sa cigarette. Une annonce dans un journal, quelques coups de téléphone, une première nuit à l'essai. *« J'ai vu que je pouvais gagner beaucoup d'argent »*.

Alyona travaille dans un appartement qu'elle partage avec cinq autres filles, elle gagne 60 euros de l'heure, dont 30 euros reviennent à sa maquerelle. A raison d'un ou deux clients par nuit, elle peut espérer 1 000 euros à la fin du mois. *« Je fais cela pour pouvoir m'acheter un appartement »* explique-t-elle. *« J'entrerai peut-être un jour ou l'autre à l'université, j'ai toujours voulu devenir juriste. Mais depuis quelques temps, j'étudie aussi la possibilité d'ouvrir un établissement similaire à celui où je travaille. Pour cela, il me faut des contacts, beaucoup de contacts... »*.

La police, partie intégrante du système

La prostitution est officiellement interdite en Ukraine, les clients et les prostitués sont passibles d'amendes et les souteneurs risquent jusqu'à sept ans de prison. Mais dans les faits, bien peu d'affaires arrivent devant les tribunaux tant la police fait partie intégrante du système. *« Autour de ce café, dans le centre de Kiev, je connais trois bordels qui fonctionnent depuis 5 ans. La police le sait, tout le monde le sait, mais personne ne fait rien »*, explique Ina Shevchenko, membre de l'organisation féministe Femen.

Dans l'appartement où travaille Alyona, les négociations avec les forces de l'ordre sont assurées par la souteneuse. *« Nous donnons 20 ou 30 euros par mois pour le 'service du toit', pour payer la police »*, explique Alyona, *« de cette façon, ils nous protègent et nous n'avons plus à coucher gratuitement avec les policiers le samedi, comme c'était autrefois le cas »*.

Oksana, Natalia et Marina ont eu moins de chance. Venues de province pour vendre leurs corps dans la capitale ukrainienne, les trois femmes n'étaient arrivées que depuis quelques jours quand l'appartement où elles travaillaient à été investi par les forces de l'ordre. *« Les policiers nous ont séparé et nous ont tabassé, ils ont menacé de mettre de la drogue dans mon sac, ils voulaient me faire avouer que j'étais une maquerelle »*, raconte Natalia, *« notre souteneur devait avoir des problèmes avec eux »*.

Soutenues par l'organisation Aids alliance, elles se disent désormais prêtes à témoigner de ces violences policières devant les tribunaux, un fait rare en Ukraine. Mais par peur de représailles, elles ne se présentent que masquées devant la presse.

Des proies faciles pour des fonctionnaires zélés

« A l'approche de l'euro, les policiers deviennent nerveux, ils ont reçu la consigne de faire du chiffre », souligne Pavlo Ckala, chargé de plaidoyer au sein de Aids alliance, *« toutes les informations que nous obtenons confirment une augmentation des violences policières dans les quatre villes qui accueilleront des matchs »*. A l'époque soviétique, les autorités prenaient soin, à l'approche des grandes compétitions sportives, de déporter les prostituées dans un rayon de 100 kilomètres autour des villes hôtes.

La méthode n'a plus cours aujourd'hui, mais les femmes qui se prostituent restent des proies faciles pour les fonctionnaires trop zélés. *« Les prostituées viennent souvent de milieux défavorisés, elles n'ont pas fait d'étude et ne connaissent pas leurs droits, ni comment se défendre après des agressions »*, continue Nataliya Kanarskaya, *« elles sont soumises au bon vouloir des souteneurs et des policiers »*.

Les ONG qui luttent pour le droit des femmes se sentent bien seules en Ukraine. Elles ont cependant prévu de lancer de vastes campagnes d'information en direction des touristes qui visiteront le pays durant le mois de juin.

8 - Missions du Ministère des Droits des Femmes : entre déception et manque de souffle - MFPP - 25 mai 2012

Le Planning Familial se félicite de la création d'un Ministère des Droits des femmes et il ne boude pas son plaisir ! Mais les attributions prévues lui font prendre conscience de la longue route qui attend celles et ceux pour qui : - l'égalité entre les femmes et les hommes ne se résume pas à des actions correctives des inégalités constatées même essentielles et indispensables; - un changement de société passe par la modification des rapports sociaux de sexes, largement à l'origine de ces inégalités. Et là, tout se complique ! Le Planning Familial a d'abord été surpris de constater que l'on désigne les femmes ministres dont celle des droits des femmes par « Le ministre fait ... ; Il est chargé de... » alors que leur sexe est connu et le gouvernement paritaire ! Oubliée la circulaire 2002 de Lionel Jospin sur la féminisation des titres, grades et fonctions ? Mais surtout Le Planning Familial est inquiet de constater que le décret portant attribution des missions de la Ministre des Droits des Femmes reste sur une approche fragmentée de ces inégalités même si la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre le harcèlement sont des nécessités. Ainsi, il note : - la primauté donnée à l'égalité dans la vie professionnelle et la parité en politique - *l'invisibilité du Service Droits des Femmes et de l'Égalité* même s'il dépend de la Direction de la Cohésion Sociale. C'est un instrument majeur de la mise en oeuvre des politiques publiques, du recueil des réalités territoriales en termes d'inégalités femmes/hommes essentielles à la construction de politiques publiques égalitaires !. Est-ce pour lui redonner très vite autonomie et autorité dont il disposait à sa création notamment au niveau départemental ? - * l'absence de lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale* alors que ce dernier a un rôle essentiel dans la lutte contre les violences notamment par l'éducation des jeunes à la lutte contre les stéréotypes. - La non-prise en compte de *l'impact des politiques publiques selon le genre* - Enfin une belle absente : *la lutte contre le sexisme* ! Ce qui ne s'écrit pas, ne se dit pas, n'existe pas ! Pourquoi, les politiques peinent-ils à comprendre que c'est bien cette injonction faite aux femmes et aux hommes quant au rôle du masculin et du féminin qui est à l'origine de ces inégalités ? Dans ces conditions, comment faire bouger les rapports sociaux de sexe, ce changement de société seul garant d'une lutte efficace et pérenne contre les inégalités entre les femmes et les hommes ? Les attributions du Ministère Droits des Femmes ont comme un goût d'inachevé et c'est dommage. *Le Planning Familial adresse, dans ce contexte, à Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, tous ses encouragements pour faire vivre et donner un souffle fort à l'interministérialité prévue depuis 1982 ! Elle trouvera dans Le Planning Familial, fort de son expérience, de son analyse politique construites par sa pratique de terrain, un allié exigeant dans cette mission.

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS...

9 - Semaine d'actions Foot For love (Taclons la lesbophobie) - 22 au 27 juin - Paris - Les dégommeuses

Le projet « Foot For Love » a été initié par les Dégommeuses, une bande de copines « footeuses ». Elles ont d'abord monté une équipe de foot-loisir (au palmarès impressionnant - cf. gagnantes de l'Europa Ligue au TIP 2010) puis une association visant la promotion du sport féminin et la lutte contre les discriminations par le sport.

L'ambition des Dégommeuses et de leurs partenaires, au travers du projet « Foot For Love », est double :

- Permettre à une délégation du Thokozani FC de participer au Tournoi *b. yourself* organisé par le Paris Foot Gay au Parc des Princes, le dimanche 24 juin. Le nom de ce club localisé dans le township d'Umlazi (Durban, Kwa-Zulu Natal) rend hommage à Thokozani Qwabe, une jeune footballeuse

lesbienne assassinée en 2007 en raison de son orientation sexuelle. Depuis cette date, de nombreux crimes de haine (meurtres, viols « correctifs ») ont encore été commis à l'encontre de femmes lesbiennes ou transgenre, en Afrique du Sud. Le TFC a été créé en réponse à ces violences par Zanele Muholi, photographe et militante des droits des femmes et des homosexuel-le-s en Afrique du Sud. Les objectifs du TFC s'inscrivent dans une démarche de soutien communautaire, d'empowerment par le sport (développement de la confiance et des capacités de leadership de femmes) et de lutte contre les discriminations lesbophobes au moyen de la visibilité.

Le club est affilié à l'Association sud-africaine de football (SAFA, section féminine) et joue dans un championnat officiel (ABSA League). Il réunit actuellement une vingtaine de joueuses lesbiennes ou en questionnement sur leur orientation sexuelle, âgées de 18 à 41 ans. La province du Kwa-Zulu Natal se caractérise globalement par une grande pauvreté, une très forte prévalence du VIH (qui n'épargne pas les lesbiennes) et une exposition très élevée des femmes et des homosexuel-le-s aux violences.

- Organiser une semaine d'actions et de débats citoyens (22-30 juin) autour de la question des violences et des discriminations lesbophobes, ainsi que du sexisme dans le sport. Parmi la délégation invitée à Paris figurent trois femmes qui ont été victimes de crimes de haine du fait de leur orientation sexuelle (réelle ou supposée) et/ou de leur non-conformité de genre. Elles souhaitent témoigner de leur parcours et de leur engagement.

Programme :

23 juin : Projection-débat du documentaire « Difficult Love », cinéma Le Brady, 75010

*24 juin : Tournoi *b.yourself* (coordination Paris Foot Gay), au Parc des Princes, 75016 :*

- *Matin : ateliers de sensibilisation contre les discriminations (sexistes, homophobes, racistes...) avec les adolescents participant au tournoi*

- *Après-midi : match de gala Les Dégommeuses and Friends VS Thokozani FC ;*

25 juin : Libre - visite guidée de Paris organisée par les LOCs ;

26 juin : Rencontre avec des jeunes de la région Ile-de-France, action réalisée en partenariat avec les Crips Ile-de-France et les LOCs ;

27 juin : Conférence-débat à la librairie Violette & Co, autour de l'œuvre de Zanele Muholi (animé par Elisabeth Leibovici) ;

28 juin : Vernissage de l'exposition de Zanele Muholi, Espace Canopy, La Chapelle, 75018 Paris ;

29 juin : RAL 2012 - rassemblement d'actions lesbiennes militant, festif et musical - 2 Rue Eugène Spuller, Paris 3°, à côté du Square du temple ;

30 juin : Marche des fiertés LGBT - Départ de Paris ;

Vous voulez contribuer au projet Foot For Love ? Rien de plus simple ! Faites un don sur le site de financement participatif Kiss Kiss Bank Bank : : <http://www.kisskissbankbank.com/projects/foot-for-love> ; Ou adressez-nous vos chèques à l'ordre de : Association Les Dégommeuses, 6 passage Brady, 75010 Paris

10 - Imposition séparée : un levier pour l'égalité ? - Mage - 21 juin - Paris

Le Mage organise un débat dans le cadre des "Amphis du Mage" jeudi 21 juin 2012, de 17h à 20h, Amphithéâtre Durkheim, 1 rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Ouvertures : Margaret Maruani, Directrice du Mage et de la revue Travail, genre et sociétés ; Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Débat introduit et animé par Rachel Silvera, économiste, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Avec la participation de Danièle Meulders, économiste, ; Solvay Brussels School of Economics & Management, Université libre de Bruxelles ; Jean-Marie Monnier, économiste, Centre d'économie de la Sorbonne, Université Paris 1 ; Hélène Périvier, économiste, OFCE - Centre de recherche en économie de Sciences Po ; Henri Sterdyniak, économiste, OFCE - Centre de recherche en économie

de Sciences Po.

Confirmation de votre venue (sauf si vous êtes déjà inscrit-e) par retour de mél à

mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr

11 - Rencontre nationale des collectifs d'audit citoyen - 23 juin 2012

Le samedi 23 juin se tiendra à Paris les Assises des collectifs d'audit citoyen, plus de 7 mois après le lancement du collectif, dont l'appel a rassemblé plus de 60000 signataires et débouché sur la formation de 150 collectifs locaux dans toute la France.

Le matin, de 9h à 12h, environ, les collectifs locaux se réuniront à la Bourse du travail, 29 boulevard du Temple, pour faire le point sur la mobilisation et discuter des perspectives : tribunal européen de la dette fin 2012, suites de l'audit des collectivités locales, travail d'expertise citoyenne, mobilisation contre le Pacte budgétaire, actions de solidarité européenne...

L'après-midi, de 14h à 17h environ, deux tables rondes grand public se tiendront à la salle Eugène Hénaff, la première sur le collectif, l'audit et ses perspectives, et la seconde sur le Pacte budgétaire, avec les « Économistes atterrés ».

Cette journée militante et festive se conclura par un grand meeting de solidarité avec le peuple grec à la Rotonde de Stalingrad vers 18h, avec des interventions de militants grecs mobilisés contre l'austérité de musiciens et d'artistes.

La MMF France est signataire du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique

12 - Santé mentale et Violences familiales - 28 juin - Paris - Urbanités/Advocacy

Le club des femmes Urbanités/advocacy vous invite à participer à une journée de sensibilisation intitulé « Santé mentale et violences familiales » qui aura lieu le jeudi 28 juin ; Diminuer les conséquences sur la santé mentale de la violence faite aux femmes par la déconstruction des préjugés des acteurs en charge d'appliquer la loi.

De 14h à 18h, Cinéma Jean-Painlevé (niveau -2 de la Bibliothèque), Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou 75019 PARIS M° Porte de La Villette (ligne 7)

13 - Rencontres d'été des Féministes en Mouvements ! - 7 et 8 juillet

Les 45 associations du collectif « Féministes en Mouvements » vous invitent à leurs secondes Rencontres d'été les 7 et 8 juillet 2012 ! Le thème de cette édition sera « L'égalité femmes-hommes en chantier ! » Vous trouverez en pièce jointe l'invitation aux rencontres, à diffuser sans modération !

Quels objectifs pour cette seconde édition ? : Continuer sur la même trajectoire que l'an dernier : nous rassembler, nous former, débattre, produire des analyses et des propositions pour les pouvoirs publics, travailler ensemble à faire en sorte que les droits des femmes et l'égalité avancent dans la société. Dans le contexte de création d'un ministère des droits des femmes, il s'agit aussi de définir ensemble les priorités d'action à porter devant la Ministre et les moyens que nous nous donnons pour cela !

Quand et où ? : Les rencontres auront lieu du samedi 7 juillet à 10h au dimanche 8 juillet 14h. Comme l'an dernier, nous nous réunirons à l'Université d'Evry, dans le Val de Marne. Accès en RER D depuis la gare d'Evry Courcouronnes. Un hébergement en hôtel est possible.

Quel programme ? : Plénières, ateliers-débat, ateliers-formation, projections, village associatif, librairie, jeux et spectacle le samedi soir.

Par ailleurs, nous avons prévu d'inviter la Ministre des Droits des Femmes, Madame Najat Vallaud-Belkacem, pour échanger avec elle sur les chantiers prioritaires en matière d'égalité femmes-hommes. Le programme précis est en cours de construction et sera bientôt disponible sur le blog des Féministes en mouvements !

Inscriptions ouvertes ! : Ces rencontres sont ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitent se

former, échanger et porter des revendications féministes à l'adresse des pouvoirs publics. Les tarifs varient de 10 à 40 euros. Vous recevrez dans les prochaines semaines après votre inscription une confirmation d'inscription avec toutes les informations pratiques.

Pour toute information : <http://ellesprennentlaparole.blogspot.fr>

14 - Événements avec le Planning Familial de l'Isère - Juin-Juillet 2012

- 26 Juin de 18h00 à 20h00 : Rencontres et Controverses sur le thème du Masculinisme, au Planning Familial de Grenoble, 30 Blvd Gambetta. En présence du collectif Stop-Masculinisme ;

- 3 Juillet de 19h30 à 20h30 à l'Espace 600 : programmation d'une pièce de théâtre intitulée « Une femme seule » de Dario Fo et Franca Rame, accompagnée d'une exposition : « Femmes dans la société » ; Deuxième représentation le 5 Juillet 2012 de 19h30 à 20h30 à Bourgoin-Jallieu à la Halle Grenette.

Entrée libre et gratuite pour tous ces événements.

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...

15 - Gala de soutien du Fonds pour les Femmes en Méditerranée : A quoi sert la révolution si je ne peux pas danser - 18 juin - Paris

Marcher dans la rue le matin et le soir... faire des enfants ou prendre la pilule... aimer qui je veux... m'habiller comme je veux... faire du théâtre... aller à l'école... divorcer... chanter... danser... danser

Tous les fonds collectés seront reversés aux associations de femmes dans les pays en révolution

Théâtre Edouard VII, Lundi 18 juin à 20 heures.

Avec l'aimable soutien de Zana et Bernard Murat ; Avec la participation artistique à titre gracieux de Isabelle Druet, Souad Massi et Eric Fernandez, Constance, Lamia Safieddine, Chloé Lacan, Nuria Rovira-Salat et le Finzi Mozaique Ensemble, Cahina Bari

En partenariat avec le réseau «Cartooning for peace» des dessins et caricatures sur la condition des femmes dans le bassin méditerranéen seront présentés*

Sous le marrainage et le parrainage de Laure Adler, Elsa Boubilil, Virginie Brac, Alya Cherif Chamari, Souad Massi, Véronique Nahoum-Grappe, Sabrina Ouazani, Plantu, Reine Sammu, Fabienne Servan-Schreiber, Wassyla Tamzali, Samar Yazbek

Réservez les places auprès du Fonds : gala2012@medwomensfund.org

1ère catégorie (orchestre, prix de soutien) : 60 €, 2ème cat. (orchestre) : 41 €, 3ème cat. (corbeille) : 31 €, 4ème cat. (balcon) : 26 €

16 - Rencontre avec la photographe sud-africaine Zanele Muholi - 27 juin

A l'occasion de son passage à Paris (en partenariat avec l'association les Dégommeuses. Animée par Elisabeth le mercredi 27 juin à 19h. Pour le projet Foot for Love qu'elle organise, l'association Les Dégommeuses fait venir à Paris une équipe de foot lesbienne sud-africaine de Durban fondée par Zanele Muholi. Le travail photographique de Z. Muholi montre magnifiquement des lesbiennes et des gays noirs pour « effacer l'idée que l'homosexualité est non africaine ». Z. Muholi, reconnue internationalement, a exposé dans de nombreux pays. Elle est aussi militante dans plusieurs associations LGBT, en particulier contre les viols correctifs. Elisabeth Lebovici est critique d'art.

17 - Cahiers du Genre n°52 : Les antiféminismes - Coordonné par Anne-Marie Devreux et Diane Lamoureux

Illustrant la dynamique des relations entre pays produisant des travaux féministes, ce numéro, élaboré conjointement avec la revue québécoise Recherches féministes, montre la variété des champs d'action des antiféministes et leurs stratégies pour tenter de faire taire les voix multiples

des féminismes, en France et au Québec mais aussi au Vatican, au Mexique ou à Madagascar.

Sommaire : Anne-Marie Devreux et Estelle Lebel - Des anniversaires sous le signe de la solidarité

Dossier : Anne-Marie Devreux et Diane Lamoureux - Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles ; Denise Couture - L'antiféminisme du « nouveau féminisme » préconisé par le Saint-Siège Helen Harden Chenut - L'esprit antiféministe et la campagne pour le suffrage en France, 1880-1914 ; Mireille Rabenoro - Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar, Mathieu Caulier - L'antiféminisme des « populationnistes » ; ; Francis Dupuis-Déri - Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe ; ; Marie-Carmen Garcia - Des féministes aux prises avec l'«intersectionnalité» : le mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des Indigènes de la République ; ; Mélissa Blais - Y a-t-il un « cycle de la violence antiféministe » ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises ;

Hors-champ : Lorena Parini, Matteo Gianni et Gaëtan Clavien - La transversalité du genre : l'islam et les musulmans dans la presse suisse francophone ;

Lecture d'une œuvre : Estelle Ferrarese - bell hooks y lo político. La lucha, el sufrimiento y el amor
Cahiers du Genre et CRESPPA, CNRS - Université Paris 8 et Paris 10, 59 rue Pouchet - 75017 Paris
http://cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr/

18 - Livre : La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes - sous la direction de Natacha Chetcuti et Luca Greco

La " face cachée du genre" renvoie à la façon dont le langage continue à être dans les "études de genre un objet presque invisible. Alors que les travaux des historien-ne-s, des littéraires, des philosophes, des sociologues, des anthropologues et des politistes sont largement intégrés dans le domaine des études de genre, on constate la quasi-absence des recherches linguistiques dans ce champ qui connaît depuis quelques années un véritable essor au sein des sciences sociales.

Ce livre se propose de combler ce vide en renouvelant les débats autour du langage en tant qu'outil de construction du genre, de reproduction des inégalités de sexes et de lutte contre la domination masculine.

À partir de la diversité des données, des contextes et des cadres théoriques mobilisés, les textes recueillis dans ce volume interrogent les rapports entre genre, langage et pouvoir, en convoquant plusieurs champs disciplinaires tels que la linguistique, la sociologie et les sciences politiques. Comment penser la capacité des individus à agir sur le genre à travers le langage ? Telle est la question à laquelle cet ouvrage essaie de répondre.

Natacha Chetcuti est sociologue, rattachée à l'équipe " Genre, Santé Sexuelle et Reproductive " CESP " INSERM-INED et au laboratoire GTM (genre, travail, mobilité) [\[CRESPPA\]](#), CNRS, Paris. Ses travaux portent sur le rapport entre genre et sexualité.

Luca Greco est maître de conférences en sociolinguistique à l'Université de Paris 3 - Sorbonne Nouvelle. Ses travaux portent sur les procédés interactionnels de construction et de déconstruction du genre.

Introduction de Natacha Chetcuti et Luca Greco: Théories féministes, théories linguistiques et enjeux catégoriels

Partie I. Langue et sexisme : Claire Michard : Rapport de sexage, effet idéologique, et notion de sexe en français ; Dominique Lagorgette : La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour.

Partie II. Corps et genre : Luca Greco : Un soi pluriel : la présentation de soi dans les ateliers drag kings. Enjeux interactionnels, catégoriels et politiques ; Nelly Quenemer, Les contradictions corps/langage comme moteur du rire : parodies et incarnations de genre chez les humoristes femmes en France.

Partie III. Sexualités et normes : Natacha Chetcuti : La nomination de soi, entre catégorisation et intelligibilité : penser le genre. ; Bruno Perreau : La réception du geste queer en France.

Performance, subjectivation et " devenir minoritaire "

Postface de Judith Butler

Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012.

19 - Radio Femmes libres - Programme juin

mercredi 13 juin : Des nouvelles d'Egypte avec Sérénade Chafik ;

Mercredi 20 juin avec Marie-Claire CALMUS : Le symbolisme au quotidien, Editions Rafael de Surtis avec Aurore BREVIER : L'anarcha-féminisme : courant féministe, quatrième tendance de l'anarchisme ou entre-deux du féminisme et de l'anarchisme ? 1989-1992 ;

Mercredi 27 juin : avec Annie Sugier pour son livre: "Femmes voilées aux Jeux olympiques" éd Joudan

Vous pouvez écouter et ou télécharger l'émission pendant 1 semaine sur :

/ <http://88.191.151.104/index.html> et téléphoner pendant l'émission au 01 43 71 89 40

